

Vendredi 18 décembre 2015



Contacts :

Maire (mobile) :
06.76.81.22.57

Mairie (tel/fax) :
05.61.68.67.44

Ouverture au public :

**Mardi de 09h à 12h30 et de
14h à 18h**
**Judi de 09h à 12h et de
13h30 à 16h30**

Adresse de messagerie :

mairiedetourtrol@orange.fr

Site internet :

<http://tourtrol.free.fr>

Maire : *Paul Soula*

1^{er} Adj. : *Michel
Biard*

2^{ème} Adj. : *Sandrine
Almiron*

3^{ème} Adj. : *Frédéric
Pivetta*

Secrétaire de mairie :
Brigitte Lagrange

Employé municipal :
*Jean-François
Schweingruber*



Messages importants

- **Inscription sur les listes électorales : vous disposez jusqu'au dernier jour ouvré soit le jeudi 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales. A ce titre une permanence sera assurée ce jour là de 14h00 à 16h00.**
- **Pour tous les travaux faisant l'objet d'une demande (permis de construire ou demande préalable) délivrée depuis plus de 2 ans les titulaires sont tenus de déclarer impérativement l'ouverture et l'achèvement aux services concernés.**
- **Le maire et le conseil municipal vous présenteront leurs vœux le dimanche 10 Janvier 2016 à 15h00 à la salle des fêtes.**

Dates des conseils municipaux

- Le maire et le conseil municipal vous encouragent à participer aux conseils municipaux où un temps d'expression vous sera réservé.
- En règle générale le conseil municipal se tient le dernier vendredi du mois, tous les mois.
- Les prochains conseils sont prévus les :
 - Vendredi 18 Décembre 2015 à 20h30 à la mairie
 - Vendredi 29 Janvier 2016 à 20h30 à la mairie
 - Vendredi 26 Février 2016 à 20h30 à la mairie
 - Vendredi 25 Mars 2016 à 20h30 à la mairie
 - Vendredi 29 Avril 2016 à 20h30 à la mairie
 - Vendredi 27 Mai 2016 à 20h30 à la mairie
 - Vendredi 24 Juin 2016 à 20h30 à la mairie
 - Vendredi 29 Juillet 2016 à 20h30 à la mairie
 - Vendredi 26 Aout 2016 à 20h30 à la mairie
 - Vendredi 30 Septembre 2016 à 20h30 à la mairie
 - Vendredi 28 Octobre 2016 à 20h30 à la mairie
 - Vendredi 25 Novembre 2016 à 20h30 à la mairie
 - Vendredi 16 Décembre 2016 à 20h30 à la mairie

Ces dates sont indicatives et sont potentiellement sujettes à changement. Pour participer au conseil municipal vous pouvez obtenir confirmation en contactant la mairie ou Mr Le maire sur le téléphone mobile indiqué en marge de cette information ou consulter l'affichage municipal.

Location de la salle des fêtes – forfait week end

- Pour la location de la salle des fêtes (réservation, formalités...), contactez Sandrine Almiron au 05 61 69 29 27.
- Les tarifs actuels sont de :
 - **Pour les résidents** : du 01/05 au 30/09 : 50€ puis du 01/10 au 30/04 : 70€ ;
 - **Pour les non-résidents** : du 01/05 au 30/9 : 150€ puis du 01/10 au 30/4 : 200€.
- Attention la réservation ne devient définitive qu'à la signature du contrat.

Recensement et journée citoyenne

- Les citoyens garçons et filles âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Il leur sera remis une attestation indispensable pour se présenter aux examens et concours soumis à l'autorité publique (code de la route, BEP, CAP, BAC...).
- Le recensement citoyen permet l'inscription automatique sur les listes électorales et sur les fichiers du bureau du service national (chargé ensuite de convoquer les jeunes appelés à la JAPD). L'observation de la période légale du recensement (dans les trois mois consécutifs au seizième anniversaire) permet au jeune appelé de se faire convoquer avant ses 18 ans à la JAPD.
- La Journée d'Appel de Préparation de Défense se déroule dans la région du jeune appelé. Cette journée citoyenne est obligatoire pour toutes les jeunes filles et tous les jeunes garçons. Elle est sanctionnée par un certificat individuel de participation à la JAPD (CIP), véritable sésame pour l'inscription au permis de conduire et aux examens et concours

soumis à l'autorité publique. Le CIP est indispensable de 18 à 25 ans.



Contacts :

Maire (mobile) :
06.76.81.22.57

Mairie (tel/fax) :
05.61.68.67.44

Ouverture au public :

**Mardi de 09h à 12h30 et de
14h à 18h**
**Judi de 09h à 12h et de
13h30 à 16h30**

Adresse de messagerie :

mairiedetourtrol@orange.fr

Site internet :

<http://tourtrol.free.fr>

Maire : Paul Soula

**1^{er} Adj. : Michel
Biard**

2^{ème} Adj. : Sandrine

Almiron

3^{ème} Adj. : Frédéric

Pivetta

**Secrétaire de mairie :
Brigitte Lagrange**

**Employé municipal :
Jean-François
Schweingruber**



Informations utiles

Urgences : 112 / 15 (SAMU – Pompiers)

Gendarmerie Mirepoix : Av. Gabriel Fauré, Tel : 05 61 68 10 17

La Poste :

- Relève de la boîte (face à l'église) : Tous les jours par le facteur de service sauf le dimanche.
- Bureau de Mirepoix : 9h00 – 12h00 et 13h30 16h00 du lundi au vendredi et 9h00 - 12h00 le samedi.
- Bureau de Rieucros : 8h40 – 12h00 les lundis mercredis et vendredis.

Déchets

- Ramassage des **sacs jaunes** (sacs disponibles en mairie): A déposer le **mardi soir** dans leurs bacs ou à côté des bacs à ordures ménagères. Rappel sur le contenu des sacs jaunes : Emballages et bouteilles en plastique (sauf polystyrène et yaourts), boîtes de conserve, cartons - Merci d'être vigilant !
- Verre et papier : Containers situés en contrebas du terrain de tennis (merci de signaler la saturation à la mairie au 05 61 68 67 44).
- Déchetterie : sortie de Mirepoix, sur la RN119 en direction de Carcassonne. Horaires : lundi à vendredi : de 14h à 18h30, samedi de 10h - 12h et de 14h - 18h30 – Tel : 05 61 68 13 02 – Retirez votre carte d'accès en mairie.

Eau

- En cas de fuites d'eau sur la voie publique contactez la mairie ou le SMDEA de la Tour du Criou au 05 61 60 66 84 de 8h30 à 12h et de 14h à 17h (et astreinte 24h/24h) ou encore à Saint Paul de Jarrat au (n° gratuit) 0 800 19 74 57 ou 05 61 65 09 60

Electricité

- En cas de panne de réseau : ERDF - Midi-Pyrénées, Tel.: 09 726 750 09.

Bibliothèque / Médiathèque intercommunale Mirepoix : Espace Culturel André Malraux, 14, Rue Vidal Lablache Mirepoix. Tel: 05 61 68 29 98

Cinéma municipal Mirepoix : Espace Culturel André Malraux. Information horaires et programmation : 05 61 68 29 98. Entrée 5€, réduit 4€, moins de 12 ans 3,5€

Merci de votre attention.

Cordialement,

Le Maire : Paul SOULA